

Dans les Balkans

Le Général Sarrail à Athènes

L'IMPRESSION EN GRECE

Athènes, 22 février. Le général Sarrail, tout en se refusant évidemment à faire la moindre déclaration au sujet de l'entretien qu'il avait eu avec le roi Constantine, n'a pas cédé que la révolution du souverain grec et ses plus affreuses qui était sous le règne de l'empereur Sarrail.

Le général Sarrail a fait, sur tout le parousi suivi par son ami, un accueil enthousiaste au commandant en chef de l'armée d'Orient. Une foule courante, qui se manifestait toutes les classes sociales, était massée devant la logeation de l'ambassade de France, le général Sarrail, dans les deux dernières minutes, a été bombardé par l'artillerie grecque. Nous n'avons eu aucune perte. Ce matin, nous avons fait exploser une mine pris de la redoute Hohenzollern. L'ennemi qui occupe le premier sommet du cratère.

Des mortiers de tranchées des deux côtés, ont tiré des obus aussi long à la fosse 8. L'artillerie grecque a bombardé la nuit dernière. Les batteries à bombarder, aujourd'hui, les tranchées, couvrent entre Vrissi et le canal de Commerce. L'artillerie grecque a bombardé les positions de nos batteries au sud-ouest d'Ypres. Il a fait usage de beaucoup d'obus lacrymogènes.

L'ennemi tient un barrage au sud de l'église de Zilochi.

Nos tranchées, entre la route de Bilkam et la route de l'Ypsos, ont été fortement bombardées ce matin, cette après-midi et ont souffert considérablement.

Le point sur le canal de l'Ypsos, à mille yards au sud d'Ypres et du chemin de fer de Thourout, a été rompu par le feu de l'artillerie.

Ce matin, de bonne heure, un avion allemand a tiré trois bombes sur Dunkerque. Trois cieci ont été tués.

Communiqué anglais

Londres, 22 février.

Front occidental

Notre artillerie a bombardé aujourd'hui les tranchées de l'ennemi à l'est de Maricourt et aux environs d'Orléans.

L'artillerie ennemie a bombardé nos tranchées au sud-est de Picquigny.

Le matin d'hier, l'ennemi a fait sauter une mine à l'est de Givenchy. Nous n'avons eu aucune perte. Ce matin, nous avons fait exploser une mine pris de la redoute Hohenzollern. L'ennemi qui occupe le premier sommet du cratère.

Des mortiers de tranchées des deux côtés, ont tiré des obus aussi long à la fosse 8. L'artillerie grecque a bombardé la nuit dernière.

Les batteries à bombarder, aujourd'hui, les tranchées, couvrent entre Vrissi et le canal de Commerce. L'artillerie grecque a bombardé les positions de nos batteries au sud-ouest d'Ypres. Il a fait usage de beaucoup d'obus lacrymogènes.

L'ennemi tient un barrage au sud de l'église de Zilochi.

Nos tranchées, entre la route de Bilkam et la route de l'Ypsos, ont été fortement bombardées ce matin, cette après-midi et ont souffert considérablement.

Le point sur le canal de l'Ypsos, à mille yards au sud d'Ypres et du chemin de fer de Thourout, a été rompu par le feu de l'artillerie.

Ce matin, de bonne heure, un avion allemand a tiré trois bombes sur Dunkerque. Trois cieci ont été tués.

Sur le front de Belgique

LA LUTTE AUTOUR D'YPRÉS

Amsterdam, 22 février. On attend de la flotte de la marine et de l'aviation, que les Alliés exercent leur action au sud d'Ypres, dans le but d'impressionner, mais en grand nombre de belligerants continuent d'arriver.

La frontière demeure rigoureusement fermée.

La Solidarité des Alliés

L'ADRESSE DES VILLES ANGLAISES

Londres, 22 février. Voici le texte de l'Adresse énumérant suivie des signatures des maires des principales villes du Royaume-Uni, qui ont écrit ensemble à leur échelle pour exprimer leur sympathie pour l'Angleterre et leur désir que tous les malentendus disparaissent, donnent suffisamment que les sentiments de la population n'ont pas changé, et que l'action diplomatique de M. Guillemin, ainsi que son attitude dans les autres questions, ont augmenté la sympathie qu'il inspire et l'autorité diplomatique qu'il a acquise.

REVOLTE DES TRUPES BOSNIENNES

Londres, 22 février. Le « Daily Telegraph » reçoit de Rome les détails suivants sur la révolte des groupes bosniens en Albanie :

Des révoltes sérieuses ont éclaté en Albanie contre les troupes austro-hongroises.

L'avance austro-hongroise a été arrêtée par suite des combats très violents dans les dernières semaines, par votre intervention, notre hommage et notre sympathie croissante à notre frère aliéne, la nation française. Dans toutes les îles britanniques, notre peuple n'a dans son cœur en aucun sentiment pour elle, le sentiment d'une sympathie profonde pour ses souffrances immenses et de son admiration sans limite pour sa vaillance sur les champs de bataille. Côte à côte avec les Français, nous combattrions jusqu'à la fin de cette guerre à la même issue que nos amis.

Nous avons avec sincérité d'insister sur nos discussions, dès la première réunion, par un exposé bref et sincère, stable, reprenant, avec certaines réserves nécessaires en temps de guerre, de la part prise à l'effort commun par l'empereur britannique. Nous avons compris qu'en suivant ce conseil, nous permettrions à tous nos alliés, non seulement à la France, mais aussi à la Russie, à l'Italie, à la Serbie et au Monténégro, de se rendre compte plus exactement de la position des deux peuples à se connaître et à se comprendre un peu mieux.

Ny a-t-il pas là, pour nos amis, une leçon qui montre combien près les deux pays sont l'un de l'autre, dans leurs pensées, dans leurs efforts, dans leurs désirs, dans leur esprit ?

Il est donc tout à fait normal que nous soyons aussi rapprochés de cette cause.

Il nous a été donné de faire une réunion à Londres, où nous étions tous amis, et nous avons été rapprochés.

Les deux derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

L'EMOTION A ATHÈNES

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

LES PERTES TURQUES

Pétrougrad, 22 février.

Selon les derniers renseignements, les pertes turques à Erzeroum sont évaluées à 40.000 tués, blessés ou prisonniers.

L'ENTHOUISIASME DES TROUPES EN RUSSIE

Londres, 22 février.

La nouvelle de la victoire d'Erzeroum a déclenché les troupes russes sur tous les fronts dans la région de Diyarbakir. Les Russes ont monté au-dessus des tranchées des plus dures portant l'inscription « Erzeroum ».

Le général a mis au point la tête de la bataille et il a répondu par une farouche canonnade, qui fut plus forte que plusieurs assauts qui furent d'autant plus rapides.

Dépêches de la veille A LA CHAMBRE

Paris, 22 février.

La séance est ouverte à 3 h. 20, sous la présidence de M. Deschanel.

Les députés anglais de la commission interparlementaire, assistent à la séance dans la loge diplomatique.

M. Riquet-Malvy et Thomas sont au banc du gouvernement.

La Chambre a voté :

1^e Le projet de loi portant ratification du décret du 20 juillet 1915 prohibant divers produits à la sortie des usines des protectorats austro-hongrois et la Hongrie.

2^e Le projet de loi portant ratification : 1^e du décret du 18 novembre 1915, prohibant la sortie hors du royaume sous un régime douanier quelconque de l'argent et d'autres biens de barres, poudre, objets détruits, 2^e du décret du 28 décembre 1915, autorisant les dérogations aux dispositions du décret précédent du 18 novembre 1915.

3^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. le due de la Tremoulière, rapporteur, sous réserve qu'il n'y ait pas d'autorisation.

4^e Discussion du projet de loi portant ratification du décret de septembre 1915, prohibant la réexportation de l'Algérie, ainsi que la réexpedition en sorte d'entrepreneur, de dépot de transit et de transordement de tabacs en feuilles ou en cuilles.

Les Bénéfices de guerre

On reprend la discussion du projet relatif aux bénéfices de guerre. Article 12.

Voici le texte de cet article :

« Toute omission ou insuffisance d'imposition relevée par l'administration des contributions directes pourra être réparée jusqu'à l'expiration de la deuxième année qui suivra celle de la réception des bénéfices destinés à la réparation des dommages résultant de l'activité des armées dans le territoire de l'ennemi ou dans le territoire de l'ennemi dans l'application de l'article 4, toutefois dans un établissement dépendant de l'Etat ou de l'Etat et de son conseil.

M. MERLIN — Les bénéfices de guerre ne devront pas exister. Si tout y avoir un bénéfice de guerre, c'est l'Etat qui doit le faire. Par conséquent, je refuse la réparation offerte celle qui va donner aux bénéfices de guerre le vote de la loi. C'est pourquoi je voterai contre la loi.

M. MERLIN présente une disposition additionnelle.

M. MERLIN — Les bénéfices de guerre ne devront pas exister. Si tout y avoir un bénéfice de guerre, c'est l'Etat qui doit le faire.

Le résultat obtenu est le suivant : 1^e du décret du 18 novembre 1915, prohibant la sortie hors du royaume sous un régime douanier quelconque de l'argent et d'autres biens de barres, poudre, objets détruits, 2^e du décret du 28 décembre 1915, autorisant les dérogations aux dispositions du décret précédent du 18 novembre 1915.

3^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. le due de la Tremoulière, rapporteur, sous réserve qu'il n'y ait pas d'autorisation.

4^e Discussion du projet de loi portant ratification du décret de septembre 1915, prohibant la réexportation de l'Algérie, ainsi que la réexpedition en sorte d'entrepreneur, de dépot de transit et de transordement de tabacs en feuilles ou en cuilles.

5^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

6^e Discussion du projet de loi portant ratification du décret de septembre 1915, prohibant la réexportation de l'Algérie, ainsi que la réexpedition en sorte d'entrepreneur, de dépot de transit et de transordement de tabacs en feuilles ou en cuilles.

7^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

8^e La discussion du projet de loi portant ratification du décret de septembre 1915, prohibant la réexportation de l'Algérie, ainsi que la réexpedition en sorte d'entrepreneur, de dépot de transit et de transordement de tabacs en feuilles ou en cuilles.

9^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

10^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

11^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

12^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

13^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

14^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

15^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

16^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

17^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

18^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

19^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

20^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

21^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

22^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

23^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

24^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

25^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

26^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

27^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

28^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

29^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

30^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

31^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

32^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

33^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

34^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

35^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

36^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

37^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

38^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

39^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

40^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

41^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

42^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

43^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

44^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

45^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

46^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

47^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

48^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

49^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

50^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

51^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.

M. MERLIN — Je voterai contre la loi.

52^e La discussion du projet de loi ayant pour objet de suspendre les droits de douane sur les charbons de bois de Tunisie importés en France, numéros 162 et 1765.</

HUILES D'OLIVES, garant **PURES**. Pourraient être achetées au prix de 10 francs le litre et 24 francs le sac de 50 kilos contre mandat ou remboursement. **MAISON CONFIANCE JUSTAMOND**, Sorgues (Vaucluse).

Hautes-Pyrénées

TARbes

Auto dans un fossé. — Le docteur Basque et Mme Basque reviennent de leur camping dimanche en automobile lorsque à la hauteur de Chis, la voiture dérapa et culbuta dans un fossé. Violentement projeté sur le volet, le sympathique docteur se fit à la tête et à l'œil gauche des blessures, heureusement sans gravité. Mme Basque s'en fut tirée avec une contusion à une jambe.

L'Allemand est retrouvé. — Le sous-officier berger, déporté de France qui s'est évadé ces derniers mois, a été arrêté le 18 à Arreau, par le service des douanes en route en lieu sûr. Le brigadier-chef et le préposé Menelle avaient opéré le 12 de ce mois une autre arrestation.

Etat-civil du 21 février. — Naissances : Néances : Charles Eugène, 4 mois, rue de l'Ayguerote, Jean-Nicolas Carmenton, soldat au 32^e d'infanterie, 33 ans, rue de l'Ayguerote.

LOURDES

A qui de droit. — La salle du poste de poche est peu saline, et très obscure, puisque l'on est obligé d'allumer le gaz en plein jour. A la suite du feu de cheminée, une très grande quantité de suie est tombée, en outre un abondant nuage de suie projetait sur le chevet des festes lorsqu'il tomba, qui bien qu'assuré regardant vers le sommet, on n'aperçut pas le feu. Une réparation urgente s'imposa, mais en attendant il serait humain de prier un peu de poche que les nuits en cette saison sont très froides, les hommes de garde ont besoin de feu et lorsque des malheureux se présentent sans feu ni lue, à moitié gelés, il n'est pas possible de les faire coucher sans les faire au moins se réchauffer.

Débit consigné. — Un débit ayant reçu des militaires de la place après l'appel, est constamment perdant huit jours.

Gers

AUCH

Mercureiale. — Au cours de la révolte du samedi 19 février, qui n'a pas autre heurté que de monde, en raison de temps très courts, voici les prix qui ont été pratiqués : Blé, les 80 kilos, 85 à 95 francs; avoine, les 51 kilos, 14 à 17 francs; maïs, l'heure, 25 à 27 francs; haricots, 55 à 60 francs; pommes de terre, les 100 kilos, 15 à 16 francs; vins rouges et blancs, les 99 francs, 120 à 140 francs; rôles, la douzaine, 120 à 150.

Deux-Sèvres

MELLE

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Jean-Baptiste Baulieu, âgé de 65 ans, numéros sacrement de l'Eglise, survenu le jeudi 17 février, à une heure du matin, à Parthenay.

Nous prions la famille de veiller bien au repos ces respectueuses condoléances.

Mort pour la patrie. — M. Emile Main, de Melles, gendarme territorial, est mort au champ d'honneur dans la nuit du 14 au 15 courant, frappé d'une balle au cœur, en faisant une ronde aux environs de Soissons.

Ce vaillant sous-officier, âgé de 37 ans, sur

le front depuis le début de la guerre, avait mérité, dans quelques mois, une citation à l'ordre du jour.

La nouvelle de cette mort a jeté la consternation dans la ville de Melles, son pays natal où il l'ouetta à juste titre de l'ennemi de tous.

Quo sa famille reçoive l'expression de nos plus vives et sincères condoléances.

Promotion. — Notre sympathique compagnie M. Vallet, commandant-greffier à l'armée d'Angoulême, vient d'être promu adjudant à compagnie des mitrailleuses du 6^e territorial.

Toutes nos félicitations.

Ouvre du Tricol et des Blessés. — Du 9 au 11 février M. le sous-préfet de Melles a reçu la somme de 170 francs pour l'œuvre du Tricol et des Blessés.

Accident d'automobile. — Le jeune Louis Bouvier, élève dans la maison Deneuve, a renversé avec son automobile, qui était sans lanternes, sur l'avenue de la Gare, le facteur des postes Chauvin, roulant dans une branche des sacs de déchets. Il fut environ neuf heures du soir. Le blessé, transporté chez le docteur Ged, porte des contusions aux deux jambes.

Tribunal correctionnel. — Théodore M. journalier à Chenay, 75 francs pour chasse.

Etat-civil du 11 au 18 février 1916. — Naissances : Favreau, Anne-Marie-Andrée-Augustine-Germaine, faubourg Lazare-Hoché; Docteur Madelaine-Marie-Antoinette Georgette, rue de la Citadelle.

Publications de mariage. — Jeanson, Louis-Achille, chef d'équipe aux Chemins de fer de l'Est, rue Voltaire, et Mlle Fourrier, Louise-Rose, épouse, 19 ans.

Marriages. — Porras, André-Ernest, employé de banque rue du Santal, et Mlle Milon, Berthe-Hortense, sans profession, à Moncontour; Perrin Zael-Victor-Eugène, employé de banque rue du Santal, et Mlle Poujolane, Suzanne-Marie-Louis, couturière, boulevard Sébastopol.

Blés. — Bonneau, Alphonse, 65 ans, épicier, 18 rue Angélina Touvenau, rue de la Citadelle; Testu Isidore, 75 ans, bûcheron, vent de M. Mélanie Milleroux, rue de la Citadelle, Guillot-Louis, 72 ans, journalière, veuve de Ernest Testu, rue de la Citadelle.

Lot

CAHORS

Promotion. — Le sous-officier Ricard, servant au 7^e d'infanterie est promu au grade de sous-lieutenant au 20^e d'infanterie.

Gendarmerie. — Sept hommes gendarmes auxiliaires à la 17^e région : Adrien Calmon, sergent-major au 13^e territorial, Louis Rivière, caporal au 12^e territorial.

Décès. — Dimanche matin, la crue du Lot a augmenté de 1 m. 30, mais lundi, la crue a diminué rapidement.

Corrèze

TULLE

Etat-civil du 21 février. — Naissances : Léon-François, rue d'Alvergne; Yvonne Arnaud-Lange, rue Docteur-Valette; Paulette Nouguier, quartier de Valon.

Publications de mariage. — Gustave Brouzes, armurier, rue Anne-Ville, et Anna Vianne, couturière, rue Fontaine-Saint-Martin; Jean-Baptiste Picard, employé à la manufacture, rue Louis-Mu et Anne Chassagne, quartier de la Madeleine; Antonin Merpitol, ajusteur, chemin de Gouraud, et Marie-Châtel, couturière, rue Portes-Chauvet.

Décès. — Marie Vital, en religion Sœur Philomène, 79 ans aux Carmélites, François Camuet, 37 ans, rue du Canton; Jean-Baptiste Maquich, 18 ans, soldat au 100^e rue de l'Hospice; Jean Aubert, 72 ans, rue Louis-

Mie; Jeanne Laporte, 84 ans, rue du Treich; Françoise Vienne, 75 ans, rue de l'Hospice; Madeline-Suzanne, épouse Larrière, 24 ans, rue du Tricol; Valentine, épouse Gerard, épouse Tisandier, 78 ans, au port de la Pierre-Variante.

Transmission. — Léon Plass, soldat au 100^e d'infanterie, 31 ans, décédé le 9 novembre.

Le front depuis le début de la guerre, avait mérité, dans quelques mois, une citation à l'ordre du jour.

La nouvelle de cette mort a jeté la consternation dans la ville de Melles, son pays natal où il l'ouetta à juste titre de l'ennemi de tous.

Quo sa famille reçoive l'expression de nos plus vives et sincères condoléances.

Promotion. — Notre sympathique compagnie M. Vallet, commandant-greffier à l'armée d'Angoulême, vient d'être promu adjudant à compagnie des mitrailleuses du 6^e territorial.

Toutes nos félicitations.

Ouvre du Tricol et des Blessés. — Du 9 au 11 février M. le sous-préfet de Melles a reçu la somme de 170 francs pour l'œuvre du Tricol et des Blessés.

Accident d'automobile. — Le jeune Louis Bouvier, élève dans la maison Deneuve, a renversé avec son automobile, qui était sans lanternes, sur l'avenue de la Gare, le facteur des postes Chauvin, roulant dans une branche des sacs de déchets. Il fut environ neuf heures du soir. Le blessé, transporté chez le docteur Ged, porte des contusions aux deux jambes.

Tribunal correctionnel. — Théodore M. journalier à Chenay, 75 francs pour chasse.

Naissances : Néances : Charles Eugène, 4 mois, rue de l'Ayguerote.

Décès - Charles Eugène, 4 mois, rue de l'Ayguerote.

Etat-civil du 21 février. — Naissances : Néances : Charles Eugène, 4 mois, rue de l'Ayguerote.

Naissances : Jean-Nicolas Carmenton, soldat au 32^e d'infanterie, 33 ans, rue de l'Ayguerote.

LOURDES

A qui de droit. — La salle du poste de poche est peu saline, et très obscure, puisque l'on est obligé d'allumer le gaz en plein jour.

A la suite du feu de cheminée, une très grande quantité de suie est tombée, en outre un abondant nuage de suie projetait sur le chevet des festes lorsqu'il tomba, qui bien qu'assuré regardant vers le sommet, on n'aperçut pas le feu. Une réparation urgente s'imposa, mais en attendant il serait humain de prier un peu de poche que les nuits en cette saison sont très froides, les hommes de garde ont besoin de feu et lorsque des malheureux se présentent sans feu ni lue, à moitié gelés, il n'est pas possible de les faire coucher sans les faire au moins se réchauffer.

Débit consigné. — Un débit ayant reçu des militaires de la place après l'appel, est constamment perdant huit jours.

Chambre de commerce de BORDEAUX

COUR D'ASSISES DE LA DORDOGNE

La prochaine session des assises de la Dordogne s'ouvrira le 22 mai prochain. Elle sera présidée par M. Gisbert, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux, qui sera assisté de MM. Cahn et Lajoinie, juges au siège.

BERGERAC

Dans les boucheries. — Procès verbal a été dressé contre un boucher de Bergerac ayant vendu la viande au-dessus du prix fixé par la taxe municipale.

D'autres bouchers n'ayant pas affiché dans leur magasin l'arrêté relatif à la taxe, se sont vu également dresser procès verbal.

Conseil municipal. — Dans notre compétence de la dernière séance du conseil municipal, nous avons entendu de nombreux témoins que l'assassinat avec voie de préparation a été commis 100 francs à chacun des deux gardes champêtres pour l'assassinat de vie civile, ce qui augmente par conséquent le crédit de 200 francs.

La Dordogne. — La crue a atteint son maximum dans la nuit de dimanche à lundi, où la rivière commence à se répandre sur la place du Port.

Incendie. — Une petite maison située rue Saint-Martin, a été détruite par un incendie qui s'est déclaré vers minuit, dans la nuit de samedi à dimanche. Elle a été détruite par un feu assez violent, mais l'assassinat a été couvert par une grande bravoure. Resté toute la journée couché au soleil de la tranchée ennemie, exposé à un feu très violent, à un régiment qui, à la fin de la nuit, a été débarqué de la mer, il a été tué.

Les causes de cet incendie sont inconnues.

Les pertes sont évaluées à 1 500 francs. Il y a assuré.

Une maison contiguë a été préservée du sinistre par une section du 9^e d'infanterie, car tournée aux alentours.

Etat civil du 14 au 21 février 1916. — Naissances : Léon-Saint-Martin, Henriette Chancion, rue Notre-Dame, de Château.

Décès. — Maximin Laveyssière, scieur au 10^e d'infanterie, né le 15 octobre 1875, à l'hopital, Pierre-Chauvel, rue de la République, le 7 janvier 1916, époux de Catherine Chapelot, née à Vauvert-sur-Creuse; Ingrid, le 11 avril 1894, épouse de Jeanne Loupias, née à l'hopital; Jean Thérèse, née à Saint-Martin (Gironde), le 26 juin 1892, veuve de Jeanne Lohre, rue des Frères; Jean Dupuy, couveur né à Saint-Palais-de-Négrives (Charente-Maritime) le 26 décembre 1883 époux de Jeanne Vézal, née à Bergerac le 26 juillet 1913, rue du Petit-Sol; Josephine Chevrol, domestique née à Saint-Julien-de-Crempse le 14 février 1888, célibataire, à l'hopital; Jeanne Fave, née à Bergerac le 13 juillet 1896, veuve de Jean Moninhol, rue de la Brèche; Léonard Dubois, également, né à Bergerac le 28 août 1889, époux de Pauline Giraud, place Gambetta; Alexis Coudret, résidant à Châtre (Seine-et-Oise), le 9 mars 1890, époux de Eugénie Bally, à l'asile de la Madeleine.

Argentine 1896 comptant, 500.

Crédit Foncier égyptien comptant, 600.

Nord de l'Espagne comptant, 413.

Saragosse comptant, 408.

Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux comptant, 215.

CHRONIQUE MARITIME

BUREAU VERITAS

L'administration du Bureau Veritas vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois d'octobre 1915, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Portes totales

Vapeurs : 13 allemands, 6 américains, 28 anglais, 1 danois, 1 français, 1 grec, 2 hollandais, 1 italien, 1 japonais, 7 norvégiens, 3 russes.

Montées

Sauternes, van. fr., cap. Carpenter, de Brest.

Nivassa, vap. ang., cap. Flinn, de New-York.

Le Gard, vap. fr., cap. Flinn, de Saint-Nazaire.

Alcyon, vap. ang., cap. Phillip de Londres.

CHRONIQUE MARITIME

BUREAU VERITAS

L'administration du Bureau Veritas vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois d'octobre 1915, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Portes totales

Vapeurs : 13 allemands, 6 américains, 28 anglais, 1 danois, 1 français, 1 grec, 2 hollandais, 1 italien, 1 japonais, 7 norvégiens, 3 russes.

Montées

Sauternes, van. fr., cap. Carpenter, de Brest.

Nivassa, vap. ang., cap. Flinn, de New-York.

Le Gard, vap. fr., cap. Flinn, de Saint-Nazaire.

Alcyon, vap. ang., cap. Phillip de Londres.

CHRONIQUE MARITIME